

Conférence de presse du 21 juillet 2004

Communiqué de l'association NO PASARAN

T.C.P. : LA NOUVELLE OFFENSIVE DU CONSEIL RÉGIONAL



Loïc
Berranger

Le 15 juillet 2004 est paru dans la presse régionale à l'initiative de la RÉGION MIDI-PYRENEES un avis d'appel public à la concurrence, dont l'objet est le suivant :

« Réalisation d'une mission d'analyse des impacts environnementaux du projet de la traversée CENTRALE des Pyrénées, nouvelle traversée ferroviaire à grande capacité des Pyrénées. »

Le fait de réaliser une mission d'étude d'impact sur un projet de traversée CENTRALE est CONTRAIRE à la DÉCISION COMMUNE DU CONSEIL EUROPÉEN DES MINISTRES et DU PARLEMENT EUROPÉEN, lequel a rejeté l'amendement de centralité le 11 mars 2004 et confirmé sa position le 19 avril 2004.

D'autre part, la position du GOUVERNEMENT FRANÇAIS a été définie au C.I.A.D.T. du 18 décembre 2003, dans le sens d'un projet non prioritaire de « nouvelle traversée des Pyrénées » sans aucune centralité ni aucun tracé.

Le Ministère de l'Équipement et des Transports, ayant reçu le 21 juin 2004 les Présidents des associations ACTIVAL et NO PASARAN, a expliqué que les études en cours, qui seront achevées à la fin de cette année, sont exclusivement fonctionnelles, afin de définir non pas un tracé mais des orientations sur des familles de tracés, d'un littoral à l'autre, à partir de quatre critères objectifs : la demande de trafic, le coût, le dommage environnemental et l'acceptabilité par les populations locales.

Ainsi, le CONSEIL RÉGIONAL n'hésite pas à braver les décisions tant de la FRANCE que de l'UNION EUROPÉENNE, pour tenter de revenir à une traversée à priori CENTRALE, rejetée massivement par les Bigourdans, sciemment éloignée de TOULOUSE mais poussée par les intérêts de l'Aragon.

Le 19 juillet 2004

Loïc BERRANGER
Président de l'Association NO PASARAN

ASSOCIATION « NO PASARAN » - MAIRIE, 65100 LOURDES
www.tcp-nopasaran.fr.st